



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Josiane Raymond
Téléphone : 04.71.63.85.42
Mail : j.raymond@inao.gouv.fr

N/Réf. : 19 - EV/JR/NF - 220

Objet : Révision de la carte communale –
Commune de Campagnac (12)

Monsieur Le Maire
Mairie
Le Bourg
12560 CAMPAGNAC

Aurillac, le 9 juillet 2019

Monsieur Le Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier le 28 juin 2019 concernant la révision de la carte communale de la commune de CAMPAGNAC

Cette commune est incluse dans l'aire géographique de production du lait et de transformation des AOP fromagères "Bleu des Causses" et "Roquefort", ainsi que dans l'aire géographique des IGP "Agneau de l'Aveyron", "Aveyron", "Canard à foie gras du Sud-Ouest", "Comté Tolosan", "Jambon de Bayonne", "Porc du Sud-Ouest" et "Génisse Fleur d'Aubrac".

Après étude du dossier, nous vous informons que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOP et des IGP concernées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale

Emmanuelle VERGNOL

Copie : DDT 12

INAO - Délégation Territoriale Auvergne-Limousin
SITE D'AURILLAC- VILLAGE D'ENTREPRISES
14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC
TEL : 04 71 63 85 42 / www.inao.gouv.fr